Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 047-214701575-20250324-DELIB_2025_D_03-BF

Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2025 D 03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 24 mars 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 24 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 18 mars 2025 s'est réuni le lundi 24 mars 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : HOCQUELET Joël, Maire, (Monsieur Le Maire ne prend pas part au vote)

FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARCHAND Emmanuelle, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de LE BRIS Alain à CILLIERES Charles, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

D.03
Budget annexe du parc de stationnement – Approbation du Compte Financier Unique – Exercice 2024

Le compte financier unique (CFU) 2024 du budget annexe du parc de stationnement est soumis à l'examen de l'Assemblée pour approbation, il présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	61 100,00	137 672,00	198 772,00
	Recettes réalisées (1)	B	60 529,35	112 894,67	173 424,02
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	188 950,46	163 775,87	352 726,33
	Dépenses réalisées (1)	E	74 694,40	136 056,89	210 751,29
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-14 165,05	-23 162,22	-37 327,27
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	127 850,46	26 103,87	153 954,33
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	113 685,41	2 941,65	116 627,06
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	113 685,41	2 941,65	116 627,06

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le
ID : 047-214701575-20250324-DELIB_2025_D_03-BF

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :

Adopte le compte financier unique du budget annexe du parc de stationnement pour l'exercice 2024 présenté ci-dessus et tel qu'il apparaît dans le document budgétaire joint en annexe ;

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Votants : 27 - *Abstention* : 00 - *Exprimés* : 27
Contre : 00 - *Pour* : 27 - *Dossier adopté à l'unanimité*

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 24 mars 2025

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28.03.2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 15.04.2025.

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET